

« La somme est rondelette et est réclamée par l'Organisme chargé de la gestion de l'école privée catholique sous contrat Saint-Charles à la ville de Thouars... Elle correspond à la somme que ne veut pas verser la ville de Thouars pour les élèves ne résidant pas dans la ville depuis 2009. » précise le journaliste du Kiosque de Saumur.

Vous vous insurgez, estimant à juste raison, que trop, c'est trop. Mais cela n'est que le résultat prévisible de l'atteinte majeure à la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État que représente la loi Debré de 1959, dûment complétée au fil des années par de multiples lois émanant tant de la Droite que de la Gauche au pouvoir.

C'est pourquoi la Libre Pensée, dont sa Fédération départementale 79, fidèle au serment de Vincennes de juin 1960, lutte depuis lors « sans trêve et sans défaillance » contre la loi Debré et exige son abrogation, ainsi que celle de toutes les lois qu'elle a nourries, dont la loi Carle de 2009 sur laquelle s'appuie l'OGEC pour exiger de votre municipalité un chèque de 1,4 million d'euros.

C'est pourquoi, la Fédération départementale 79 de la Libre Pensée et le Groupe James Combier¹ de la Libre Pensée de Saumur ont décidé de vous apporter leur soutien sans réserve dans le bras de fer qui vous oppose à la hiérarchie catholique.

Parce que le Groupe James Combier a toujours combattu pour la laïcité de l'École et de l'État, dans le droit fil du combat de celui dont il porte le nom, premier maire élu de Saumur, qui a interdit les processions religieuses, laïcisé les services de santé, créé le premier collège de jeunes filles de Saumur, il poursuit aujourd'hui son combat contre cette loi et celles qu'elle a permises et dont vous êtes victime aujourd'hui.

A fonds publics, École publique, à fonds privés, École privée !

Recevez, Monsieur le Maire nos salutations chaleureuses et nos encouragements dans la lutte pour la laïcité que vous avez engagée en refusant de financer l'OGEC à hauteur de ses exigences.

Pour la Fédération de la Libre Pensée 79, sa présidente, Cécile Billier,

Pour le Groupe J. Combier de la Libre Pensée de Saumur, son président, G Douspis,



Communiqué de la LP 79 à la Nouvelle République qui a publié l'information concernant les exigences de l'OGEC vis à vis de la municipalité de Thouars.

L'école catholique serait-elle au-dessus de la loi de la République ?

Après avoir réclamé à la ville de Niort une subvention de 1402€ par élève scolarisé dans les écoles privées sous contrat (quand le coût d'un élève de l'école publique est estimé à 590€), c'est à la ville de Thouars que l'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) réclame près d'un million et demi d'euros. C'est que depuis 2009 le conseil municipal de Thouars a décidé de **ne payer que ce que la loi impose** à la commune et ce uniquement pour les élèves thouarsais scolarisés dans le cycle élémentaire.

La Libre Pensée 79, section départementale de la Fédération nationale de la Libre pensée, défend en tout temps et en tout lieu **la loi de 1905** dont l'article 2 stipule que l'Etat ne reconnaît ni ne subventionne aucune religion, garantissant ainsi **la laïcité**. La loi Debré de 1960 a déjà mis à mal la laïcité, suivie dans cette voie par une série de lois antilaïques accordant aux écoles privées des avantages que la Libre pensée dénonce, fidèle au principe « à l'école publique, fonds publics, à l'école privée, fonds privés ». Car n'oublions pas que l'école catholique fait la promotion d'une idéologie contraire à la laïcité. On l'a bien constaté à l'occasion des débats autour du « mariage pour tous ».

La Libre pensée 79 apporte son soutien à la municipalité de Thouars dans son juste combat pour la laïcité.

Par ailleurs, la Fédération de la Libre Pensée 79 a décidé de prendre contact avec la mairie de Thouars et de proposer une rencontre avec les élus sur ce sujet.

Affaire à suivre...

- **Visitez le site national de la Libre Pensée : www.fnlp.fr/**

¹ James Combier, 1842 - 1917, premier maire élu de Saumur (1882 - 1891), franc maçon et libre penseur.

- **Site LP Saumur : “lalibrepensee.com”. A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.**

Le congrès national de la Libre Pensée s’est déroulé du 9 au 13 juillet à Bourg-en-Bresse dans d’excellentes conditions. Il a adopté un certain nombre de textes et résolutions dont celui-ci:

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de l’Association Internationale de la Libre Pensée

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –

Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84

libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>

Communiqué

La Fédération Nationale de la Libre Pensée, sur proposition de sa commission « Science », réunie en congrès du 10 au 13 juillet 2013, juge nécessaire de prendre fermement position contre l’institution par la direction du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) d’une mission « science citoyenne » dirigée par André Lipinski.

Notre réflexion rejoint celle de plusieurs associations philosophiques et scientifiques sur le caractère très pernicieux de cette initiative. Celle ci nous semble contraire à la nature même du CNRS, à la neutralité du service public, et à la liberté de la Recherche.

André Lipinski a été expressément choisi pour son expérience dans le domaine de la « science citoyenne », sur la base de son investissement dans le parti politique, Europe Ecologie Les Verts et de son action subséquente dans le PICRI (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l’innovation) d’Île de France, un dispositif très marqué par l’écologisme politique.

Nous n’attaquons ainsi, ni la compétence scientifique d’André Lipinski comme chercheur, ni son droit inaliénable de s’investir en politique dans le parti de son choix, mais un mélange des genres institutionnalisé par le CNRS.

Nous récusons la notion même de « science citoyenne ». La science n’a besoin d’aucun adjectif à connotation sociale ou politique. On a pu dans le passé et dans d’autres pays, opposer la science bourgeoise à la science prolétarienne. Dans d’autres, on a connu la « promotion de la science aryenne ». D’autres encore, comme l’évêque de Rennes, ont pu évoquer « la manière chrétienne d’enseigner les mathématiques et la physique ». Nous défendons quant à nous l’indépendance de la science.

Nous n’émettons aucune opinion, ni sur la « recherche action », ni sur la « recherche participative ». C’est à la communauté internationale des chercheurs de juger les publications qui en résultent. Mais la promotion de ces formes de recherche, en insistant sur la liaison avec la « société civile », relève d’une tentative de pilotage érigeant les associations et ONG regroupées sous ce terme en interlocuteurs officiels de la recherche et en les utilisant pour fabriquer frauduleusement l’adjectif « citoyen ». Les associations et ONG en question, construites sur des objectifs et intérêts particuliers, ne représentent en rien les citoyens dans leur ensemble. Elles ne représentent qu’elles mêmes.

Nous nous associons par conséquent aux autres organisations qui se sont exprimées en ce sens, en demandant à la direction du CNRS de renoncer à cette création.

Bourg-en-Bresse le 13 juillet 2013

DEUX RENDEZ-VOUS DANS NOTRE AGENDA

- *☆ Réunion de rentrée : vendredi 6 septembre 20h 30 Salle Jean Rostand -
- *☆ Forum des associations : Le samedi 14 septembre, 14 h, à l'Espace Evènementiel du Breil.

- **Comment adhérer à la Libre Pensée ?**

Bulletin d'adhésion

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse : Rue :**
- Code postal :**
- Ville :**

A renvoyer à : G Douspis - 3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire